



Ville du Grand-Saconnex

# Re labellisation Cité de l'énergie

Séance 21 juin 2021 du Conseil municipal





# Sommaire

1. Contexte
2. Acteurs du processus
3. Services concernés
4. Objectifs de la politique énergétique communale
5. Plan d'action 2021-2024
6. Pré-évaluation du dossier
7. Calendrier





# 1. Contexte

## Re labellisation Cité de l'énergie tous les 4 à 5 ans

- Première labellisation en 2008 avec 53%
- Re labellisation en 2012 avec 71%
- Labellisation Gold en 2016 avec 76%
- Re labellisation en 2020 repoussée en 2021
- Mandat externe pour préparation audit
- Audit officiel avec auditeur national Cité de l'énergie le 23 juin 2021



## 2. Services concernés

SG	Secrétaire général	MGO - Michel GÖNCZY
SATPE	Cheffe du Service de l'Aménagement, des Travaux publics et de l'Energie	FRE - Fabienne REBER
	Adjointe à la cheffe de service	NFE - Nuria FERNANDEZ
	Géographe-Urbaniste	BSA - Baptiste SANDOZ
	Architecte, Responsable A21 (ad interim)	FPF - Fabien PFAFFHAUSER
	Ingénieur civil, Responsable éclairage et mobilité	FGR - Frédéric GRILLET
SBEP	Responsable énergie	POL - Pierre OLIVIER (interim)
	Cheffe du Service des Bâtiments et des Equipements Publics	IAN - Ida IANNETTI
	Adjointe à la cheffe de service	SVI - Stéphanie VIENS WALCH
SRH	Chef du Service des Ressources Humaines	PME - Patrick METRY
SF	Chef du Service des Finances	AMA - Anthony MASCALI
SV	Chef du Service de la Voirie	PTO - Pascal TOSI
SP	Chef du Service des Parcs	EGA - Emile GALLAND
SACS	Cheffe du Service Accueil, Culture et Sports	AJO - Annicka JOYE
SASC	Cheffe du Service de l'Action Sociale et Communautaire	NHA - Nicole HAUCK BERNARD
APM	Chef de la Police municipale	PDE - Patrick DESSIBOURG



## 3. Objectifs de la politique énergétique communale

- Politique axée sur la société à 2000 Watts à l'horizon 2050  
Mode opératoire: reprendre au niveau communal les objectifs du nouveau Plan directeur des énergie 2020-2030, voté par le Grand Conseil le 2.12.2020
- Réduire la consommation d'énergie primaire par habitant
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Réduire les besoins en énergie
- Diminuer la consommation des bâtiments  
Accélérer le rythme de rénovation
- Valoriser les ressources renouvelables locales
- Développer les réseaux thermiques





# 4. Plan d'action 2016-2020

## Points forts

1. Développement, planification urbaine et régionale
  - > Planification mobilité et circulation
2. Bâtiments de la collectivité et installations
  - > Stratégie Immostrat / Suivi Energy Management / Eclairage public
3. Approvisionnement et dépollution
  - > Production d'électricité renouvelable Palexpo et Green-Village
4. Mobilité
  - > Plan de réduction de vitesse
5. Organisation interne
  - > Politique d'achat
6. Collaboration et communication
  - > Soutien financier mobilité douce

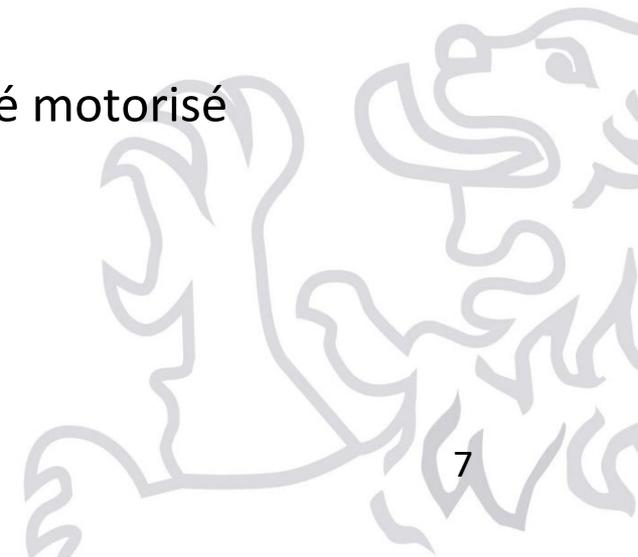




# 5. Plan d'action 2016-2020

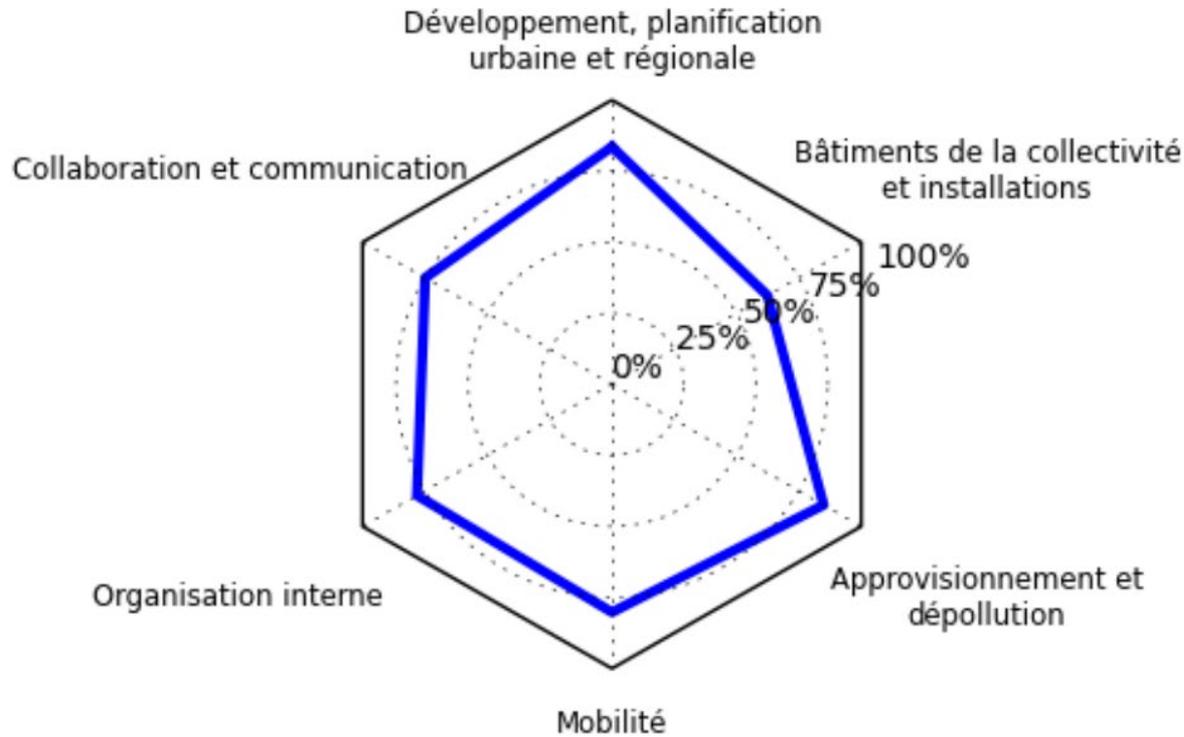
## Points faibles

1. Développement, planification urbaine et régionale
  - > Application insuffisante de l'ancien Concept Energétique Territorial CET
2. Bâtiments de la collectivité et installations
  - > Application insuffisante du standard bâtiment 2015 /  
Faible suivi des consommations (enercoach)
3. Approvisionnement et dépollution
4. Mobilité
  - > 53% du personnel se déplace en véhicule privé motorisé
5. Organisation interne
  - > Manque d'indicateurs
6. Collaboration et communication





# 6. Pré-évaluation du dossier





# 7. Calendrier

## Réalisé

- *Décembre 2019* : démarrage des travaux
- *Janvier-Juin 2020* : analyses préliminaires (PDCom, CET et mise à jour, etc.)
- *2 juillet 2020* : séance de lancement avec les chef(e)s de service
- *Juillet 2020 – Avril 2021* : Audit interne
- *Mai 2021*: Remise du dossier à l'auditeur national





## Suite et fin

- **23 juin 2021:**  
Audit officiel par le représentant de Cité de l'énergie en présence du CA délégué à l'énergie, du SATPE, de la nouvelle Déléguée à l'énergie et l'environnement, du consultant CLP et de la conseillère Terrawatt
- **Eté 2021 :**  
Finalisation du dossier avec les compléments demandés par l'auditeur officiel
- **Automne 2021 :**  
Résultat de l'analyse de l'auditeur officiel et attribution d'une note (pour conserver le label Gold, il faut qu'elle soit supérieure à 75%)
- **Début 2022 :**  
Remise officielle du label



**Merci de votre attention.**

